



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du Jeudi 7 Novembre 2024

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

La Commission, considérant la non-réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations, décide **l'élimination du club recevant avec application de l'amende prévue à l'annexe financière du Football Animation (51,50€)**

Challenge 77 U10 du 12/10/2024

- Poule D à Thorigny
- Poule P à Combs La Ville

Amende de 51,50€ au club de THORIGNY FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 51,50€ au club de COMBS LA VILLE CA (cf : Annexe financière du Football Animation)

Challenge IDF U11 du 12/10/2024

- Poule C à Othis
- Poule W à Combs La Ville
- Poule AH à Savigny

Amende de 51,50€ au club de OTHIS CO (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 51,50€ au club de COMBS LA VILLE CA (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 51,50€ au club de SAVIGNY LE TEMPLE FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

Challenge 77 U12 du 12/10/2024

- Poule W à Cesson

Amende de 51,50€ au club de ES CESSON VSD (cf : Annexe financière du Football Animation)

Festival Foot U13 du 12/10/2024

- Poule T à Champenois

Amende de 51,50€ au club de CHAMPENOIS MAMMESIEN VERNOUCELLOIS FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission, demande pour **le mardi 12/11/24**, **les preuves des résultats (photos)** des plateaux non reçus aux équipes ci-dessous en bleu. Sans retour des preuves de résultats, les clubs d'exposent à une amende et à une élimination (cf : Règlements des challenges correspondants)

Challenge 77 U10 du 12/10/2024

- Poule D à Thorigny : Val d'Europe 12 – Emerainville 11 – Lognes 13
- Poule P à Combs La Ville : Gretz Tournan 14 – Dammarie 13 – Nangis 11

Challenge IDF U11 du 12/10/2024

- Poule C à Othis : Torcy 2 – Esbly 1 – Plessis 1
- Poule W à Combs La Ville : Chevry 1 – Dammarie 3 – Pontault UMS 3
- Poule AH à Savigny : Moissy 3 – Marles 1 – Cesson 2

Challenge 77 U12 du 12/10/2024

- Poule W à Cesson : Ponthierry 11 – Châtelet 11

Festival Foot U13 du 12/10/2024

- Poule M à Champs FFC : Val de France 3 – Collegien 1 – Portugais Pontault 1
- Poule T à Champenois : Olympique du Loing 2 – Gâtinais 1 – EBNSP 1

La Commission réclame, pour la **seconde et dernière fois avant sanctions**, les feuilles de match suivantes :

Challenge 77 U10 du 19/10/2024

- Poule F à Esbly

Challenge IDF U11 du 19/10/2024

- Poule AC à Bois le Roi

Challenge 77 U12 du 19/10/2024

- Poule A à Esbly

- Poule T à Nandy

RAPPEL CHALLENGE

Challenge 77 U10 IDF U11 du 19/10/2024

POULE AR à OZOUER LE VOULGIS

Considérant l'arrêté municipal indiquant la fermeture des installations du club recevant.

Considérant la transmission du document dans les délais règlementaires

Considérant qu'un souci informatique n'as pas permis de prévenir l'ensemble des clubs de la poule.

La commission fixe le tour de Challenge 77 U10 le 09/11/2024 sur les installations du club de FONTENAY TRESIGNY.

En cas de fermeture des installations, ce tour se jouera sur un autre site de la poule.

RAPPEL :

La Commission souhaite rappeler que les clubs recevant doivent transmettre les informations (horaires, adresse) aux clubs visiteurs au plus tard le **mercredi matin** précédent la rencontre, et ceci via la **messagerie officielle**

Double 8

La Commission rappelle que le test technique du **Double 8 est obligatoire, avant les rencontres**, en criterium et en challenge. Sa non-réalisation entrainera une amende financière ainsi qu'une possible élimination. Le règlement détaillé est disponible sur le site du District au sein des règlements.

ERRATUM :

CHALLENGE IDF U11

A BUCEENNE

Lecture de la feuille de match

L'équipe de CRECY FC ne s'est pas présentée

L'équipe COSMO ne s'est pas présentée

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de CRECY FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 20€ au club de COSMO (cf : Annexe financière du Football Animation)

Suite à réétude du dossier, la commission annule l'amende envers les clubs du CRECY FC et de FC COSMO 77

